Conclusions de la commissaire enquêtrice



Projet de pose, d'extension et de sécurisation du réseau de télécommunications par câbles sous-marins, sur le domaine public maritime de la province Sud, branche allant du cap N'Dua à l'Ile des Pins





Le câble devrait être raccordé à la presqu'île de Kuto

```
PROVINCE SUD
A PAEM
R
I Ie 12 AVR. 2022
E
E
N°
```

L'Office des postes et télécommunication de Nouvelle Calédonie (OPT-NC) sollicite l'autorisation d'occuper des dépendances du domaine public maritime de la province Sud et a déposé un dossier de demande d'occupation du domaine maritime de la province Sud, pour la branche reliant l'unité de branchement numéro 2 au large du cap N'Dua à l'Ile des Pins. L'étude d'impact menée sur ce projet est complète et bien documentée.

Le tracé du câble est prévu pour préserver tant que possible les fonds marins. La destruction de 52 m² de coraux est envisagée (39 m² de coraux épars et 13 m² de coraux denses.) Des mesures compensatoires sont envisagées avec la recréation de végétation littorale, endémique ou éventuellement autochtone sur 259m².

Les travaux ne se feront pas de nuit ce qui permettra de limiter les échouages des oiseaux marins. Ils sont prévus hors de la période de présence des baleines (juin à octobre).

Remarque:

Pour l'instant en l'absence d'accord de la part des autorités coutumières, les travaux ne comprennent pas l'atterrage et le branchement de l'île des Pins à la fibre optique.

Une boucle de 250m restera en attente pour permettre ultérieurement ce raccordement.

Toutes les mesures qui ne sont pas précisées dans l'étude d'impact, devront être prises pour éviter que cette boucle provoque des dommages à l'environnement (érosion..) et qu'elle représente un danger pour les bateaux.



Au vu de ces éléments, la commissaire enquêtrice émet un avis favorable pour le projet de pose, d'extension et de sécurisation du réseau de télécommunications par câbles sous-marins sur le domaine public maritime de la province Sud pour la branche reliant l'unité de branchement numéro 2 au large du cap N'Dua à l'Île des Pins.

Fait à Nouméa, le 12 avril 2022

Dominique Bayol

Commissaire enquêtrice

PROVINCE SUD
DAEM
R
I le 12 AVR. 2022
V
E
N°